



# Comité Social et Economique du 19 mai 2020

## Part Variable 2019 (versement 2020)

Ce point est à intégrer dans le compte rendu SPBA/CGT global du CSE du 19/05/20.



☑ Cette année, l'enveloppe globale de PV = **3 610 473 €** (contre 3,08 l'an passé et 4,24 M€ l'année d'avant, pour des enveloppes situées entre 2,5 et 3 M€ les années précédentes).

☑ « Bonus managérial » : donnée non communiquée... → y aurait-il des choses à cacher ! ?

### 👉 Politique salariale CEPAL : Promesse non tenue... insatisfaction assurée !

Les attributions 2020 ont très mal débuté, la Direction n'ayant pas voulu verser la prime « pouvoir d'achat » (1 000 € net l'an passé) contrairement à ses engagements lors de la signature de l'accord d'Intéressement..., → L'augmentation nationale fut, elle, de 0,5 % pour l'ensemble des salariés, sans minimum pour les plus basses rémunérations contrairement aux années précédentes (ex. 0,8% l'an passé avec 400 € minimum).

→→ Depuis, l'intéressement est arrivé... avec une enveloppe 2019 de 3,5 M€, certes supérieure à celle de 2018 qui n'était que de 2,9 M€, mais très inférieure à celle de 2017 qui était de 4,5 M€, supplément y.c.

→→→ Quant à l'enveloppe 2020, conformément à l'accord (art. 11), une révision sera assurément utile.

PV 2019 → 1<sup>er</sup> tableau : sommes allouées par filières

Groupes	1 366 238 €	Groupes (AC/CC/GC/RPDV/Eq. Remplact)	
Métiers spécialisés	1 194 710 €	Allier	174 325 €
BDR (hors support)	234 093 €	Haute-Loire	107 429 €
<b>Filière Commerciale (a)</b>	<b>2 795 041 €</b>	Puy de Dôme	455 185 €
		Cantal	58 880 €
BDD	30 325 €	Haute-Vienne	313 144 €
BDR (MKT/Risques BDR)	51 121 €	Creuse	75 764 €
		Corrèze	181 511 €
Dir. Risques/Conformité	72 445 €	<b>Total Groupes</b>	<b>1 366 238 €</b>
Dir. Audit	25 846 €		
Juridique + assist. Directoire	36 576 €	Métiers spécialisés	
<b>Total Pôle Présidence</b>	<b>134 867 €</b>	(DS/DA/DAA/Pro/GP/Hab/Prescrip/RR)	
		DS	105 848 €
Comptabilité/Fiscalité + Rév. Cpta	58 513 €	DA (hors Ag habitat)	421 352 €
Contrôle de gestion	25 841 €	DAA	33 785 €
Gestion financière	12 982 €	Pro (Rpro, GCPro, SpCrédits)	202 071 €
Contentieux/recouvrement/Aff. Sp.	41 828 €	Promo/Prescrip Pro/Resp	39 714 €
DOSIL	99 102 €	CA GP / Resp / Directeurs	130 032 €
<b>Total Pôle Finance</b>	<b>238 266 €</b>	Promoteurs Part	35 846 €
		C M@ Banque	107 617 €
DSC	234 646 €	Ag. Habitat	53 596 €
Dir. RH	55 752 €	Ag. Successions	19 921 €
Dir. Communication	17 514 €	Resp Risques, Assist Gpe	44 928 €
Dir. Expérience client	32 510 €		
<b>Total Pôle Ressources</b>	<b>340 422 €</b>	<b>Total Métiers spécialisés</b>	<b>1 194 710 €</b>
<b>Filières Non Commerciales (b)</b>	<b>795 001 €</b>	<b>IRP (c)</b>	<b>20 431 €</b>
<b>Global (a+b+c)</b>	<b>3 610 473 €</b>		

→ Après la baisse orchestrée sur la PV 2018 par la Direction afin de "rattraper le coup" de celle de 2017, la PV 2019 revient vers ses standards... ce qui n'empêche pas plusieurs principes de laisser toujours à désirer.

La PV a toujours été et reste bien à la main de la Direction, sans réelle transparence, ni recours d'ailleurs ! Des injustices dans les répartitions remontent ... et sont toujours aussi mal ressenties.

Comme d'hab., les principaux bénéficiaires de la PV, bonus managérial à l'appui, sont loin d'être les salariés dans les classifications les plus basses.

→ **Les mesures individuelles** (dont la mesure égalité professionnelle annoncée en NAO pour la population des GC) devaient arriver rapidement, mais elles **sont reportées à la rentrée**.

→ **2ème tableau** : détail des sommes par performance (tranches), par classification puis catégorie.

Tranche	PV 2019	Eff 2019	PV moy	Classif.	PV 2019	Eff CDI	Eff CDD	Si moy / CDD-CDI (*)
0	0 €	4	0 €	B	74 724 €	3	76	911 €
0-1	2 628 €	19	138 €	C		0	3	
1-2	15 273 €	54	283 €	D	261 829 €	157	2	1 647 €
2-3	23 592 €	46	513 €	E	17 500 €	7	1	2 188 €
3-4	50 770 €	65	781 €	F	1 407 989 €	540	0	2 607 €
4-5	105 328 €	78	1 350 €	G	219 055 €	73	2	2 921 €
5-6	193 371 €	100	1 934 €	H	895 061 €	248	0	3 609 €
6-7	327 681 €	134	2 445 €	I	454 346 €	109	0	4 168 €
7-8	438 371 €	158	2 775 €	J	279 969 €	67	0	3 783 €
8-9	388 170 €	129	3 009 €	K		7	0	
9-10	354 580 €	113	3 138 €	<b>3 610 473 €</b>		1211	84	PV * hors Comex
10-11	227 434 €	69	3 296 €	<i>Bilan social 2019</i>				
11-12	232 490 €	61	3 811 €	HC+K* Comex	autre enveloppe	17	0	(4 HC + 13 K) idem N-1
12-13	212 894 €	48	4 435 €					
13-14	267 785 €	54	4 959 €	Catégorie	PV 2019			
14-15	770 106 €	152	5 066 €	Non cadres	1 981 097 €	780	84	2 293 €
+15	0 €	0		Cadres	1 629 376 €	431	0	3 780 €
<b>3 610 473 €</b>		1284		<b>3 610 473 €</b>		1211	84	Total hors Comex

(\*) Ces moyennes ne sont que de simples projections indicatives sur la base des effectifs CDI-CDD au 31/12/19...

→ si le CDD a touché de la PV, c'est le plus souvent en remplacement d'un CDI absent.

→ **1er constat** : contrairement aux PV versées en 2019 et 2018, **4 salariés n'ont rien touché... 77** sont dans la tranche **0-2**, c'est moins qu'en 2019 (94) mais beaucoup plus que les 2 de 2018. Dans la tranche **0-6**, nous trouvons **28,5 % des salariés** (36,8 % en 2019 mais seulement 8,7% en 2018). La tranche élargie **0-10** représente **70,1 % des salariés** (76,4 % l'an passé) ; ce qui fait que **29,9 %** couvrent les tranches **10-15** ... avec **11,8 %** de l'effectif qui se situe dans la tranche **14-15**. **Personne**, cette année, n'est à + **de 15%**. Cette année, la PV moyenne dépasse 1000 € à partir de la tranche 4-5 alors que, l'an passé, ce montant moyen était dépassé dès la tranche 3-4.

Au niveau de la « performance » indiquée :

\* Les Groupes obtiennent de 5,6 % à 10,2 % au global (moyenne à 8,6%).

\* A l'intérieur des Groupes « agences + départements commerciaux », sur 112 entités, 20 n'atteignent pas les 5 % (31 en 2019 et 5 en 2018) pendant que 42 dépassent les 10 % (33 l'an passé et 70 l'année d'avant) !

\* A 11,9 %, la BDR (hors support) maintient un score supérieur à la moyenne globale qui se situe à 8,6 % et à 9,1 % au global VSC. Celui des métiers spécialisés se place à 9,4 %.

\* Fonctions support : les Services/Directions des sièges obtiennent de 6,9 % à 8,4 % (7,2 % en moyenne).

Le tableau ci-dessus montre -si besoin... que les distributions sont de plus en plus importantes et de moins en moins aléatoires (... voire 100% calculatoire) dès que l'on monte dans la hiérarchie... Sans oublier le bonus managérial qui « amplifie » le déséquilibre engendré, ni la PV du Directoire qui vient d'une autre planète !!!

**Système qui demeure inique... et au surplus très partial.**

Quand l'enveloppe à distribuer est conséquente, chacun arrive à récolter au moins un peu petit quelque chose... situation vécue pour la PV 2017 (versée en 2018), mais vite rectifiée dès l'année suivante par la Direction ! La PV 2020 revient vers des standards avec tous les travers que cela comprend, ne prenant nullement en compte les dégradations des conditions de travail et que, très partiellement, le sous-effectif, souvent chronique, qui touche toujours autant d'agences et services.

Vos représentants SPBA/CGT.